

Les Assises de la Prévention Chantier 7
Comment transformer une action de prévention en question publique ?
Atelier du 24 octobre

Ariane MERTENS, Chargée de prévention Namur-Dinant et ad intérim Charleroi ; et co-animatrice ;
Martine NOTHOMB, Chargée de prévention pour Luxembourg et co-animatrice ;
EXCUSE : Michel SALESSE, Directeur de l'AMO La Rencontre et co-animateur ; membre du Collège de prévention ;
Cary SIMON, Criminologue au Parquet de Neufchâteau et de Marche-en-Famenne ;
Julie BELLIERE, Criminologue au Parquet d'ARLON ;
Sarah VICHOFF, Assistante Sociale à l'AMO Droit des jeunes de LIEGE ;
Valériane REIBEL, Assistante Sociale au Service Droit des Jeunes de MONS ;
Leila ZERROUKI, Assistante administrative au Service de la prévention de BRUXELLES ;
Sohaila EL MALLOULI, Agent de prévention au Service de prévention de BRUXELLES ;
Marc DE KOKER, Directeur de l'AMO Rythme et Co-président du Conseil de prévention de BRUXELLES et représentant de la FIPE au Conseil Communautaire ;
Sophie BOUCHAT, AMO Mic Ados à MARCHE EN FAMENNE ;
Marie LECLERCQ, Agent de prévention à DINANT ;
Keira LARDJAM, SAS Bruxelles-Midi ;
Françoise JOUNIAUX, Agent de prévention à Namur et rapporteuse ;
Fabienne PIERRE, Agent de prévention à NAMUR et rapporteuse ;
EXCUSE : Frédéric WATELET, Directeur de l'AMO Ado Micile à ARLON
EXCUSE : François-Xavier DA VIA, assistant social à l'AMO « A l'écoute des jeunes » de Waremme

Introduction de la séance par Ariane Mertens. Différentes personnes ressources étaient invitées pour la rencontre de ce jour. La représentante du DGDE s'est rendue par erreur à la Marlagne lundi passé pour sa présentation. Malheureusement, elle n'était pas disponible cette semaine.

1. Présentation par Sophie Bouchat du collectif Interpel'AMO. Sophie Bouchat remplace Isabelle Dubois de l'ASBL RTA de Namur. L'ASBL RTA est très liée à l'Aide à la Jeunesse. L'ASBL dispose d'un pool « supervision recherche » et un pool « animation vidéo » avec de l'insertion socio-professionnelle. RTA a participé à l'historique du projet qui a abouti aux contributions des assises. Ils ont rédigé la contribution numéro 59. D'autres participants de l'assemblée ont peut-être rédigé des contributions.

L'objectif de l'intervention de ce jour est de présenter « Interpel'AMOs » et les différentes actions qui ont été menées pour répondre aux questions qui étaient posées aux intervenants à savoir :

Comment favoriser la participation des jeunes ? Comment intéresser les jeunes dans la construction de l'interpellation ?

Comment sensibiliser les politiques à des questions qui ne sont pas prioritaires pour eux ?

Ce sont des questions qui, au fur et à mesure du processus d'Interpel'AMOs, ont déjà été travaillées avec l'objectif de pouvoir amener le contenu des réflexions déjà menées au sein du collectif.

Rappel de l'historique du processus : En 2017, il y a eu tout un travail de réflexion des services AMO (Service d'actions en milieu ouvert) qui cible les populations les plus vulnérables de 0 à 22 ans et leur famille. Toute une série d'AMO et l'inter-fédération ont sollicité RTA pour mener un travail de fond sur les valeurs et les balises de leurs services afin de replacer les fondamentaux. Les résultats de ces réflexions et une série de vidéos sont disponibles sur le site de RTA Intermag. Elles reprennent les valeurs fondamentales qui font sens pour tout le secteur.

À la suite de cela, la question de l'interpellation a été mise en avant. En effet, cela fait partie des missions des AMO que d'interpeller, de faire remonter les constats de terrain vers le politique. Il est apparu à ce moment qu'il y avait le besoin de renforcer cette mission d'interpellation, de s'associer ou de peut-être créer un processus d'abord expérimental au niveau méthodologique pour mieux comprendre les freins et les ressources des AMO, ainsi que la manière de se mettre ensemble.

En janvier 2018, la volonté d'expérimenter collectivement l'interpellation en tant qu'action de transformation sociale avec une vision politique est apparue.

En Avril 2018, des propositions de travail ont poursuivi l'objectif de développer une définition et des balises communes au niveau de l'interpellation, de créer un modèle de fonctionnement, une méthodologie commune, de développer un label, un réseau ou un groupe de vigilance avec des moyens de communication pour échanger de l'information entre eux aussi mais également de réaliser des actions concrètes d'interpellation.

En février 2019, les différents AMO ont été rassemblées autour de la création d'une charte définie, des balises communes et des valeurs. Ils souhaitent avoir quelque chose de commun pour démarrer un travail ensemble à partir d'une base commune, avec notamment la définition de l'interpellation selon toutes les AMO, avec les valeurs d'égalité, de solidarité, de liberté, d'authenticité. Des objectifs communs ont été définis, à savoir de mutualiser les ressources, les connaissances, la créativité, fédérer certaines actions pour les rendre plus efficaces et moins facilement contournables, expérimenter différentes modalités de regroupement de travail en réseau et favoriser l'émergence de propositions concrètes en évitant la dénonciation stérile des dérives sociétales.

45 AMO ont signé cette charte et différents thématiques ont été proposées. Des sous-groupes ont été mis en place pour travailler ces grandes thématiques. A l'heure actuelle, il reste maintenant un sous-groupe « mobilité », un sous-groupe « scolarité » et un groupe porteur qui fait le lien. Ce groupe a notamment produit la contribution pour les Assises.

Le sous-groupe « mobilité » : Le sous-groupe a constitué une petite phase exploratoire mais a très vite ressenti le besoin de passer à l'action. Leur phase exploratoire autour de la mobilité a été plutôt de décliner les différents droits fondamentaux et leur accès par rapport à la mobilité. Une des modalités d'interpeller, c'est l'écriture d'une carte blanche. Très vite, ils ont rédigé une carte blanche qui a été contresignée par plusieurs autres acteurs. Ils se sont associés au RWLP, un allié, un interlocuteur privilégié qui a l'habitude de l'interpellation, d'une certaine méthodologie et qui a une reconnaissance du monde politique et de l'opinion publique, pour porter l'action avec eux.

Avec le RWLP, ils se sont mis autour de la table et ont présenté la carte blanche avec les Ministres de l'Aide à la Jeunesse, de la Mobilité, de l'Égalité des chances et les Ministres Président. Cela a permis une visibilité au niveau des médias.

Ensuite, ils ont présenté cette carte blanche auprès du public de chaque AMO afin de libérer la parole des jeunes autour de ces questions d'accès aux droits en lien avec la mobilité.

A la suite de cela, ils ont eu le besoin de se former. Ils ont proposé une formation de Majo Hansotte à tout le collectif pour aborder la notion d'intelligence citoyenne. (voir pièce jointe : Les intelligences citoyennes de Majo Hansotte).

Majo Hansotte propose des formations et de la littérature qui peut être facilement accessible sur son approche en lien avec les intelligences citoyennes et les intelligences collectives. Les participants à cette formation l'ont vécu comme un déclic : il est important de faire remonter la parole et d'interpeller le citoyen mais la notion de la participation est essentielle

Majo Hansotte répond à la question « Comment activer la participation des jeunes et leur intérêt dans des questions d'interpellation ? ». Suite à tout ce cheminement, le sous-groupe « Mobilité » estime maintenant que l'interpellation politique n'est plus un objectif en soi, mais recherche d'activer la parole au sein du public AMO, et d'activer la réflexion autour de ces thématiques pour permettre aux jeunes et aux familles d'en parler et d'en parler aussi sur l'espace public.

Le 21 septembre à Namur, ils ont occupé l'espace public avec des actions plus artistiques et créatives ou les jeunes étaient amenés, par exemple à faire du Slam. Une exposition a également permis que la parole des jeunes se retrouve dans l'espace public. Ces animations ont peut-être permis, via un effet boule de neige, une visibilité auprès des politiques.

Chaque AMO a rassemblé son public pour faire une action sur base du dessin autour d'une question « Jusqu'où va ton monde ? ». Des productions artistiques en étaient ressorties et ont été rassemblées le 27 septembre.

Il est important de rassembler les actions locales pour qu'elles prennent une autre dimension, une autre ampleur.

Ils ont réalisé toute une série de vidéos avec les jeunes. Elles sont disponibles sur une chaîne YouTube du sous-groupe mobilité d'Interpel'AMOs.

Présentation de la vidéo « Draw my life » réalisée par l'AMO Inter-actions de Bertrix.
<https://www.youtube.com/watch?v=yw0KFGyb9gw>

Cette vidéo est l'illustration d'une technique qui peut être porteuse dans l'interpellation et peut activer les jeunes. Elle permet de répondre à la question « comment intéresser les jeunes en les faisant réfléchir et s'exprimer sur la question qu'on pose ? » tout en les mettant en action dans le concret pour faire remonter leur parole.

La question de la diffusion des outils qui sont créés doit encore être réfléchie.

Avec le temps, les intentions du sous-groupe ont évolué, il ne parle plus de mobilité mais plutôt d'accès aux droits : La mobilité immobilise nos droits. Quatre droits semblent en péril par faute de mobilité ; le droit à la santé, le droit aux relations sociales, le droit à l'éducation, le droit à la culture et loisirs. Ne pas pouvoir se déplacer est un facteur d'exclusion.

Le projet du sous-groupe Mobilité continue avec les jeunes au sein de chaque AMO mais également de manière rassemblée. Le processus se poursuit mais se concentre maintenant plus sur l'occupation de l'espace public en lien avec les préceptes de Majo Hansotte, sur l'intelligence citoyenne.

Le sous-groupe « scolarité » :

Les membres du sous-groupe ont été plus longs à se mettre en action. La phase d'exploration a duré un certain temps. Ils ont eu le besoin de réfléchir ensemble sur la notion large de scolarité et de mettre tous les constats de terrain de chaque AMO autour de la table, ainsi que les difficultés que chaque AMO rencontrait en lien avec cette thématique. Ils ont fonctionné en entonnoir afin de définir quelque chose de plus précis.

A partir de cette phase d'exploration, ils ont travaillé finalement sur l'incohérence normative entre le secteur de l'enfance et le secteur de l'enseignement au niveau du temps de midi. Au niveau du secteur de l'enfance, le temps de midi est un temps scolaire dans les textes et au niveau du secteur de l'enseignement, le temps de midi n'est pas un temps scolaire. Il y a une grosse incohérence et cela crée sur le terrain toute une série de problématiques et de bricolages. Finalement les écoles et le secteur de l'ATL doivent être créatifs pour faire face à cette incohérence juridique sur ce temps de midi.

Pour avancer, le sous-groupe a ciblé l'encadrement des temps de midi dans l'enseignement maternel et primaire et a relevé les différentes pratiques développées par les écoles pour mettre en avant leur créativité face à ce flou juridique. Ils ont essayé de mettre en lumière tous les bricolages qui fonctionnent sur le terrain et permettent aux encadrants et enfants d'avoir quelque chose de plus ou moins serein malgré le flou du contexte dans lequel ils sont.

A partir de là, ils ont affiné la compréhension des différents points de vue en lien avec cette question précise en allant vers les différents acteurs : le facilitateur Aide à la jeunesse/Enseignement, l'ONE, le secteur des ATL, les écoles...

Le Covid est passé par là avec différents nouveaux aménagements. Face au confinement, les écoles ont été obligées de mettre en place de nouvelles pratiques durant les temps de midi, et par rapport à la relation avec les parents. Elles ont dû réactualiser leurs données face à ces évolutions. Après le confinement, les membres du Groupe de travail sont retournés dans les écoles pour voir ce qui avait changé au niveau du temps de midi, ce que les écoles allaient garder ou non.

En 2021, ils se sont dit qu'ils étaient temps de passer à l'action. Ils se sont interrogés sur « comment interpeller ? ». Ils ont défini une stratégie d'interpellation et ont sollicité Bernard Devos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant et son service pour une aide méthodologique. Selon son avis, les cartes blanches c'est bien mais ce n'est pas vraiment ce qui fonctionne. Interpeller directement le et les Ministres par un courrier ne fonctionne pas non plus. La stratégie d'interpellation de Bernard Devos est de faire en sorte que la société civile, que les gens et les médias en parlent et soient préoccupés par la question, que tout cela fasse une caisse de résonance, qui alors deviendra la priorité des politiques.

Avec son aide, ils ont organisé un moment de rencontre intersectoriel, pour rassembler les différents points de vue autour de ce flou juridique de ce moment du temps de midi, discuter ensemble et alimenter les éventuelles recommandations et les idées des autres acteurs des autres secteurs. Ils ont proposé de mettre en place un colloque participatif sur base de la méthodologie de Bernard Devos.

Au préalable, ils sont retournés dans certaines écoles pour réaliser une vidéo afin d'introduire le colloque par cet outil « un diaporama sonore ». Ils ont travaillé avec « Urbanisation », partenaire privilégié du DGDE. Ils souhaitaient également diffuser cet outil par ailleurs pour interpeller les différents secteurs, pour informer notamment les personnes absentes au colloque, ou pour le diffuser plus largement.

Bernard Devos leur a proposé d'organiser un colloque très dynamique, une action dynamique et participative avec une intervention plus artistique ou un groupe de personnes, soit du théâtre ou du slam...

Ils ont fait appel à une troupe d'impro, de parents vivant eux-mêmes la réalité des cours de récré et des temps de midi en tant que parents. Leur présentation a été assez drôle. Il y avait chaque fois un moment de réflexion avec un interlocuteur qui amenait son point de vue (l'Observatoire de l'Enfance, Yapaka, des intervenantes au niveau de l'ATL, l'intervention d'une éducatrice engagée sur le temps de midi par son PO).

Un échange avec la salle était prévu. **Vision du diaporama sonore réalisé pour le collectif ayant pour objectif de recueillir la parole des enfants, la parole des personnes qui travaillent le temps de midi sur leurs envies et leurs besoins.**

Diaporama disponible via ce lien : <https://www.micados.be/interpell-amo>

Chaque AMO est allée vers les écoles et les écoles de devoir de son territoire pour proposer aux adultes d'encadrer un moment de réflexion autour du temps de midi et de proposer aux enfants de s'exprimer sur base de dessins illustrant leur temps de midi idéal. Tous ces dessins ont été rassemblés et exposés lors du colloque participatif et ont permis d'alimenter les échanges, avoir les différents points de vue en présence et alimenter les recommandations.

Par la suite, ils ont ré-envoyé les différents contenus à tous les participants, et à tous ceux qui se sont manifesté comme étant intéressé par la question. Avec le DGDE, ils ont rédigé un communiqué de presse qu'ils ont envoyé également aux différents ministères.

Le processus suit son cours. Ils s'interrogent et réfléchissent à la suite : l'organisation d'une rencontre avec les différents Ministres sur base de ces recommandations et ces échanges en sachant qu'il y a des choses qui existent par ailleurs, comme des réflexions autour des ATL.

Ces deux laboratoires d'expérimentation de l'interpellation du collectif ont permis de dégager ces conclusions :

Lorsqu'on fait une interpellation, il faut des balises communes, il faut s'entendre sur les mêmes termes. Le mot interpellation peut avoir des définitions différentes en fonction de qui on est. Les objectifs ne sont pas toujours les mêmes non plus. C'est un préalable indispensable. C'est également important de voir les différents niveaux d'interpellation, de pouvoir les articuler entre eux, de faire des ponts et de voir les différents circuits d'interpellation.

Dans un souci de participation dans l'interpellation, il est possible de se calquer sur le modèle du Réseau Wallon qui se base sur les témoins du vécu. Ceux-ci vont dans les cabinets exprimer leur réalité de vie, de terrain. Un réseau de témoins du vécu au sein du collège de Prévention par exemple, pourrait être activé. Ce sont des choses qui pourraient se mettre en place pour que le circuit de l'interpellation soit plus fluide.

Quand ils parlent de la participation, il est important les informations puissent circuler dans les deux sens, que les jeunes, les gens de terrain puissent avoir un retour. Il est également important qu'après une interpellation vers le politique, les informations redescendent vers le terrain.

Ils ont également expérimenté l'importance des alliances. Les deux sous-groupes se sont alliés à des interlocuteurs privilégiés pour porter des interpellations à plus grande échelle et pour avoir plus de poids ou plus de méthodologie dans le travail. L'intersectoriel permet d'avoir une multitude de points de vue pour que la question qui soit traitée soit alimentée par ces différents points de vue.

Il est important d'agir au niveau local. Les questions qui ont un impact sur le terrain au niveau local peuvent avoir une dimension plus large. Le fait de rassembler les constats de terrain est important. Cette mission d'interpellation en AMO est cruciale mais nécessite de dégager du temps de travail et cela nécessite de faire des choix, de cibler priorités dans le travail de terrain. La pression des demandes nécessite parfois de dégager du temps de travail pour les interpellations.

Le collectif d'Interpel'AMO est informel, il n'est pas institutionnalisé en tant que tel et n'a pas de reconnaissance officielle. Toutes ces missions et actions ont dû dégager des moyens financiers. Mais il peut y avoir un frein quand plusieurs AMO de différents arrondissements se mettent ensemble et demandent un budget. Cela peut coïncider techniquement au niveau des conseils de prévention de mettre en place un projet avec plusieurs porteurs différents.

Il est également important de se poser des questions sur le contexte de l'interpellation, de garder la liberté associative mais de se permettre d'interpeller tout en réfléchissant aux enjeux en fonction du contexte.

Certains membres du collectif ont estimé que les AMO manquent de ressources, de formations en termes d'outils de communication et d'interpellation. Ils souhaitent avoir un laboratoire d'expérimentation pour développer aussi ces ressources. Le fait de recevoir une formation par exemple en intelligence citoyenne, peut être utile pour permettre d'avancer dans le travail de l'interpellation.

Questions- réponses ?

Valériane REBEIL : Le travail du groupe mobilité au niveau local a t'il porté ses fruits, y a t'il des rencontres qui ont abouti ?

Sophie BOUCHAT : Elle ne connaît pas le retour au niveau local. Les membres disaient qu'ils avaient peu de retour de leurs interpellations et recommandations. L'information ne redescend pas. Une rencontre a eu lieu avec les différents ministres et le réseau mais il n'y a pas grand-chose au niveau du terrain qui a pu être mis en place. (Mais Sophie ne faisant pas partie de ce groupe de travail, elle n'en est pas certaine).

Ariane MERTENS : Leur carte blanche a été diffusée à plusieurs reprises et notamment lors d'un colloque Aide à la Jeunesse et lors de la semaine de la mobilité.

2. Présentation de Marc DE KOKER, Directeur de l'AMO Rythme

En même temps qu'Interpel'AMOs et dans le même cadre, s'est créé « Interpell'actions ». Les problématiques à Bruxelles et en Wallonie n'étant pas les mêmes, il avait été suggéré comme préférable de faire les choses chacun de son côté.

« Interpell'actions » existe depuis 2017 lors de la période de la campagne électorale, c'est-à-dire, à la fin du gouvernement Michel.

Interpell'actions émane du collectif des AMO de Bruxelles et maintenant, à contrario de ce qui se passe en Wallonie, il est soutenu par le conseil de prévention de Bruxelles et est financé par des budgets de prévention.

Tout ce qui a été réalisé, a été financé, y compris l'engagement d'un travailleur, à concurrence d' ¼ temps durant 11 mois, qui avait la mission de mener à bien une coordination du projet. Sur les 22 AMO de Bruxelles, 16 sont des partenaires actifs. Toutes les AMO marchent dans le même sens même si certaines sont plus actives que d'autres.

Dans un premier temps, ils ont mené une enquête auprès de travailleurs sociaux à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles en leur posant quelques questions dont : « Constatez-vous une évolution dans la situation de vie des jeunes et des familles avec lesquelles vous travaillez ? » et « s'il y a une évolution, est-elle positive ou négative ? ». Plus de 90 % des réponses ont constaté une évolution négative. Ces réponses venaient aussi bien de travailleurs de services d'Aide à la Jeunesse, que des juges, des enseignants, des médecins dans des maisons médicales, des membres PMS...

Ils ont fait remonter ces constats via de nombreuses cartes blanches (en version papier ou en ligne). Il y a une visibilité sur le thème de la digitalisation, sur le thème de l'exclusion scolaire, du décrochage scolaire....

Ils ont dans un second temps, fait le même type d'enquête auprès des jeunes et des familles qui fréquentaient leurs services. Les constats ont été identiques, à savoir, que les choses vont de moins en moins bien.

Après avoir récolté le constat des travailleurs corroborés par les constats des jeunes et des familles, ils ont souhaité regrouper, au cours d'une même journée, en même temps ces travailleurs, ces jeunes et familles, ainsi que des décideurs politiques.

Après trois reports liés au Covid, cette journée a eu lieu cette année et a bien fonctionné. Des présidents de CPAS étaient présents, un bourgmestre, quelques échevins, trois députés de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un président de parti, un président fédéral MR. De vrais débats ont eu lieu avec des jeunes. Les travailleurs sociaux avaient reçu la consigne de se taire et de soutenir les jeunes dans leur participation aux débats. Les jeunes ont été préparé au préalable à ces débats afin qu'ils puissent argumenter face au monde politique. La journée s'est très bien passée.

En parallèle à cela, ils ont activé des réseaux et des médias. Quelques interventions ont pu avoir lieu en radio sur la 1^{er} à 7h30 du matin, deux fois au JT, à deux émissions de débat à la RTBF, ... avec l'idée de rendre visible les difficultés des jeunes.

L'étape suivante est d'amener une délégation de 4 jeunes ayant été préparé au parlement bruxellois en fin de séance plénière pour que les jeunes puissent prendre la parole devant les députés.

C'est fondamental mais le constat est malheureusement injuste : les politiques « savent », ils sont au courant mais ne peuvent rien y faire. C'est un constat auquel, ils sont confronté mais qui n'est pas la volonté de qui que ce soit.

Une députée de droite a dit : « je sais ce qu'il faut faire avec ces jeunes, c'est les envoyer tous en Erasmus. Quand ils iront à l'étranger, ils verront à quel point le pays de cocagne dans lequel ils vivent est bon pour eux. Ou ils reviendront et nous « foutront » la paix ou ils ne reviendront pas et c'est tout bénéfique pour nous ». C'est extrême.

Une enseignante a dit « vous savez ces jeunes, on arrivera à rien avec eux moi, je sais ce qu'ils ont ! Ils sont tous consanguins, ils se sont mariés entre cousins ». C'est également extrême.

Marc DE KOKER : Je ne sais pas quoi faire face à l'impuissance, face à ces politiques qui disent, qui n'ont pas de moyen, pas de budget. J'ai également été instituteur dans une grosse école de la région liégeoise. A aucun moment, il n'a été envisagé dans cette école que les enseignants ne surveillent pas le temps de midi, ni les cours de récréation via une tour de rôle. Cela leur permettait de rencontrer les élèves qui étaient passés par leur classe, de rencontrer les élèves qu'ils allaient avoir les années suivantes, ça créait du lien à l'intérieur de l'école. IL ne sait pas par quelle bascule, les enseignants se sont dit à midi c'est fini, je ne suis plus à l'école, et cela coupe ce lien. Depuis cette rentrée de septembre, avec son AMO, il mène un projet durant le temps de midi dans la cours de récréation. Les travailleurs qui reviennent sont horrifiés par la violence qui y règne avec des jeunes qui s'opposent et qui ne se connaissent plus entre eux et des enseignants qui ne veulent plus prendre de place.

Ariane MERTENS : Il y a des écoles où ce sont encore les instits qui surveillent. Ma fille est prof en primaire, elle fait des heures du midi, l'accueil des élèves..., il y a juste la garderie matin et soir où ce sont des extérieurs.

Marc DE KOKER : Mais c'est symptomatique de la manière où la société s'organise ; elle se radicalise à tous les points de vue.

Un exemple qui me touche particulièrement : J'ai des travailleurs qui ont changé de boulot, des travailleurs qui ont fait un burnout durant le confinement, et j'en ai d'autres qui sont en fin de carrière. J'ai actuellement une équipe jeune ; de travailleurs qui sont motivés, charmant mais, depuis une dizaine de mois je n'ai pas eu une réunion d'équipe complète. Parce que « j'ai mal à la tête, je ne saurais pas venir aujourd'hui » etc. Mais, tout est prétexte, j'en ai tout le temps.

J'ai l'impression que tout se délite. Quand j'étais instit ou même quand je travaillais au SAS Bruxelles midi, il y avait un atelier et je savais qu'on avait besoin de moi ; j'avais mal au crâne, de la fièvre ou autre j'y allais car je savais qu'on avait besoin de moi.

Ariane MERTENS : Je pense que le Covid a aggravé cela aussi car si tu as un peu mal à la gorge, à la rigueur, tu n'oses quasi pas aller travailler.

Marc DE KOKER : Il y a un truc qui se passe que je n'arrive pas à expliquer. J'ai une travailleuse qui est en burnout pour laquelle j'ai un remplaçant pour qui c'est son premier emploi. Il est là depuis huit mois et il est en burnout depuis deux mois. Il est en burnout parce qu'en réunion d'équipe on lui a dit, à un moment, que la manière dont il menait les entretiens ce n'était pas top et qu'il fallait travailler un peu autrement. Il n'a pas accepté et ma répondu « je suis un professionnel, je sors de l'école et je sais ce que je dois faire ». Le motif de son certificat est de se tenir éloigné du milieu professionnel.

Valériane REIBEL : Le militantisme n'est plus là auprès des jeunes travailleurs alors qu'il l'était auprès des travailleurs plus anciens.

Marc DE KOKER : Il y a un truc qui fait que le moteur n'est pas là.

Marie LECLERCQ : Il y a à cela plusieurs facteurs ; les besoins et les envies sont déjà différents chez les jeunes maintenant, c'est la génération qui a été élevée avec justice et droits ; les droits, les droits, les droits, et jamais les devoirs.

Valériane REIBEL : ils se disent « pourquoi on va le faire, est-ce que les choses vont changer ? » Les jeunes sont un peu résignés, il faut les pousser pour faire valoir leurs droits etc. parce que parfois tout seul ils ne le font pas.

Marc DE KOKER : C'est pour ça que parfois je fais le lien avec les enseignants. Les enseignants ne sont pas payés le temps de midi, les enseignants sont payés en douzième, ils ne sont pas payés durant les grandes vacances, donc il va se passer quoi ; « je ne prépare plus mes cours et le soir je ne surveille plus parce que je ne suis pas payé »...On est dans un truc absurde.

Sophie BOUCHAT : C'est en notre pouvoir d'interpeller et de faire remonter les constats de terrain, mais ce n'est pas en notre pouvoir de prendre les décisions. Si les hommes politiques disent « on ne peut rien faire » c'est qu'ils ne sont pas à la bonne place et qu'il faut en mettre d'autres pour faire quelque chose. A un moment donné, chacun à son rôle dans la société. On a pas une obligation de résultat, on a l'obligation de mettre les moyens qu'il faut pour faire remonter la parole des jeunes et activer les jeunes dans des questionnements, des réflexions, avec éventuellement des recommandations, et mettre en lien le politique et le terrain. Et si le politique dit lui-même « on ne sait rien faire », il faut que nous fassions redescendre vers le public et demander au public ce qu'on fait avec ça.

Marc DE KOKER : La question que je pose c'est « comment remettre du sens dans tout ça ? » Et surtout « comment transmettre, comment on peut transmettre cela ? ».

Sophie BOUCHAT : Là, le contexte est tellement anxiogène et sans perspective d'avenir que se mettre en mouvement là-dedans ce n'est pas évident ; que l'on soit jeune ou jeune travailleur.

Ariane MERTENS : J'entends deux choses ; il y a nécessité de faire bouger la base. Et nous étions tous d'accord déjà la fois passée. C'est via l'interpellation du grand public qu'on va pouvoir faire ouvrir un tant soit peu et en tout cas faire une petite place à ces questions auprès du politique.

Il y a la question du militantisme mais avec deux points ; celui du public mais celui des travailleurs aussi. J'ai l'impression qu'on en revient un peu à « quelles valeurs avons-nous envie de défendre ? ».

Et peut-être que ce groupe est là pour définir des valeurs de base que le secteur de la prévention au sens large a vraiment envie de mettre en avant, a vraiment envie de défendre. Et de là, à faire le lien avec le chantier 6 qui est basé sur la communication aux médias, au grand public etc.

On avait parlé des différents niveaux d'interpellation ; on avait parlé très clairement de la nécessité d'avoir la base ; les jeunes, les familles et l'intersectorialité aussi à nos côtés par rapport à cela. Même si le Parquet n'est pas dans la prévention telle que prévu par le Livre 1 spécifique Aide à la Jeunesse, ils sont déjà une étape au-dessus. Les Conseillers et Directeurs, c'est également la même chose, mais ça ne les empêche pas de participer car eux voient les conséquences aussi.

Au Conseil de Prévention de Dinant, j'ai fait un tour de table sur l'état des troupes et c'est catastrophique ; parce qu'on constate que les familles sont en train de se mettre en grande difficulté, financièrement parlant. Nous sommes également en train de nous mettre en grande difficulté aussi en tant que travailleur au vu de la flambée des prix de l'électricité, du gaz, et de tout le reste. Même les services sont mis à mal, alors comment faire pour déjà remobiliser nos services.

Marie LECLERCQ : A Dinant, c'était tous des gens motivés autour de la table, mais s'il y a un constat avec lequel il faut travailler, c'est que maintenant il y a une tranche de la population qui pense différemment, avec des travailleurs qui pensent différemment et un public qui pense différemment. Et il faut réfléchir à comment toucher ces gens-là et ce public-là. Et est-ce qu'il y a encore quelque chose qui les touche déjà, parce qu'on peut avoir une idée pour transformer quelque chose en question publique, si le public n'est pas accroché, c'est compliqué. Le constat est là aussi, qui est-ce qui veut encore bouger ? On parlait du militantisme mais, qu'est ce qui fait encore bouger ces jeunes travailleurs et ce public. ?

Cary SIMON : Le militantisme, il y en a toujours eu et il y en aura toujours. On se focalise toujours sur les cas les plus négatifs. C'est facile de penser plus vers le négatif en se disant « voilà la société a changé, les jeunes ont changé, ils sont moins motivés ». Mais je pense qu'il y a toujours un versant de la population qui l'est. A nouveau, ces problèmes de burnout, c'est vraiment un problème très à part. Je ne pense pas forcément qu'il y ait un manque, c'est juste qu'on pense peut-être le travail et l'occupation, privé/professionnel de manière différente. Nous, on est aussi de la génération. Mais je pense que la conscience professionnelle une fois qu'on l'a c'est acquis.

Ariane MERTENS : Ce qui a été constaté à Namur et Dinant ; on a appelé cela les Diacovid ; la partie diagnostic qui a porté sur toute la crise sanitaire. Partant du principe que le diagnostic social portait sur trois ans, et qu'on venait d'arriver dans la crise sanitaire, tout le diagnostic ne pouvait pas être pollué uniquement par ça. Et je pense que dans tous les Diacovid et toutes les annexes au diagnostic ou partie diagnostic, selon les divisions, il y a quand même eu le constat que les jeunes n'arrivent plus à se mettre en projet. Et évidemment pas tous les jeunes, mais clairement des populations qui sont des populations vulnérables à la base, qui fréquentent les services dit de première ligne, avec les AMO qui commencent à constater qu'elles sont de moins en moins dans la prévention. On a glissé vers le curatif car les situations explosent, le jeune qui venait simplement pour un problème scolaire, après il y a tout le restant du contexte, et il y avait quand même ce constat de la difficulté pour les jeunes de se mettre vraiment en projet.

J'en ai connu beaucoup qui ont fait les manifestations pour le climat et le plus gros projet, pour beaucoup, ce n'était pas de croire que cela allait servir à quelque chose, même s'il y a tout de même une petite étincelle d'espoir, c'est de passer la journée avec les autres à faire quelque chose qui pourrait peut-être éventuellement être utile.

Sophie BOUCHAT : Moi je pense qu'il y a aussi le fait de passer à l'action, de donner du temps, de l'espace-temps pour réfléchir. Tu ne peux pas être militant toute l'année avec le nez dans le guidon à courir après le temps parce que tu es assailli par les demandes dans le curatif. Il faut pouvoir libérer du temps pour que les gens puissent se poser, se poser les questions, réfléchir et se dire qu'il faut peut-être passer à l'action. Pour ces jeunes, c'est une manière de passer à l'action, et pour les jeunes travailleurs, le fait de passer à l'action c'est ce qui motive et c'est ça qui crée le militantisme aussi.

Valériane REIBEL : Ce ne sont pas les lieux qui manquent pour cela, le Conseil de prévention, les Plateformes etc., il y a plein de lieux à l'heure actuelle où l'on peut normalement se poser et réfléchir mais où l'on tourne en rond. A Mons, au Conseil de Prévention, ça ne fonctionne pas avec l'extérieur. Avec les personnes du Parquet, les personnes qui ne font pas partie des AMO, on n'arrive pas à mettre des choses en place. Les personnes de l'extérieur disent clairement qu'elles ne s'y retrouvent pas, or cela pourrait être des lieux où l'on pourrait aborder ces questions-là.

Le Conseil de Prévention est pour moi le lieu où l'on devrait justement aborder ces questions-là et avoir des projets.

Ariane MERTENS : Il y a eu un essoufflement dans tous les Conseils, cela s'est senti partout ! Namur et Dinant, on a essayé de redynamiser en repartant de l'obligation pour le Conseil de faire une analyse permanente des faits sociaux. On a invité les gens à classifier les faits sociaux. On travaille sous forme de world café, de forum ouvert, ... et je viens de lancer cela à Charleroi où ils ont semblé dans un premier temps étonnés. A la fin de la séance, les membres étaient toutefois contents car c'était une autre dynamique. La première chose dans une réunion, c'est de trouver un intérêt commun à tout le monde. Et vu l'intersectorialité etc., et le fait que chacun est le nez dans le guidon tout le temps pour l'instant. Les Parquets ce n'est pas qu'ils ne veulent pas être là, ils n'ont pas le temps.

Marc DE KOKER : Les Juges de la Jeunesse sont occupés car ils interpellent cette semaine.

Marc DE KOKER : On parle de démarche pour le climat, 30 000 personnes à Bruxelles. Aucun jeune d'Anderlecht ne sait que cette marche a lieu, aucun ne sait y participer et aucun ne se sent sensibilisé à la problématique. Ils le sont ailleurs, mais ils ne sont pas du tout là-dedans. C'est 80% de jeunes bruxellois qui passent complètement à côté de ce mouvement qui a son importance. C'est le symptôme de la société à deux vitesses dans laquelle on vit.

Autre exemple, j'ai participé pour l'UCAM à un document de fond sur la santé mentale des jeunes et le problème de décrochage scolaire, lié très fort aux déclarations de la Ministre puisque le chiffre officiel de décrochage scolaire pour l'année dernière est de 55%. Dans les quartiers défavorisés, cela fait des années que plus de 80% des jeunes sont décrochés scolairement. Ils sont décrocheurs passifs, parfois jusque 23/24 ans, mais ils sont à l'école. Par rapport au chiffre officiel, j'ai très souvent des jeunes qui sont orientés vers l'AMO par des éducateurs ou des Directeurs d'écoles parce qu'on leur dit qu'ils vont devenir élèves libres. Ils ont 20, 25, 45 demi-jours d'absences injustifiées. Ça n'a jamais été envoyé à la Communauté française, et ce n'est pas comptabilisé dans les 55% parce que les écoles couvrent le plus possible. Pour deux raisons ; la première, s'il est élève libre avant comptage financièrement c'est un problème ; beaucoup le font en essayant de récupérer ces élèves parce que lorsqu'ils deviennent élèves libres, cela devient compliqué. Et pour présenter ce document test, il y a eu une avant-première publique avec un débat dans un centre culturel à Bruxelles où il y avait 250 places. Il y avait, comme invités, Michel MEGANG, Juge de la Jeunesse, Bernard DEVOS, la responsable de santé mentale de l'ULB etc. Et le réalisateur s'attendait à une cinquantaine de travailleurs sociaux. La salle était pleine, ils ont dû refuser du monde. La salle était pleine de travailleurs sociaux dont les enfants étaient en train de décrocher ou avaient déjà décroché. Parce que maintenant ça commence à toucher les classes moyennes. Ça fait des années qu'on hurle par rapport au décrochage scolaire massif dans les écoles professionnelles, ça n'intéressait personne, mais maintenant qu'on décroche en rétho ou en général ou en haute école, ça devient une catastrophe. Il y a un monde qu'il faut faire découvrir ou qu'il faut faire accepter. Statistiquement, il y a une population qui n'a pas accès au marché de l'emploi avec le même diplôme, ils sont toujours parqués dans des quartiers ou les bâtis tombent en morceaux. Ils sont toujours avec, comme seul espoir, le CPAS.

Martine NOTHOMB : Je souhaite recentrer le débat sur les types d'actions évoqués, l'interpellation ... Il y a tout un processus de réflexion, il y avait les cartes blanches, l'interpellation par courrier etc. considérés comme peu impactant. Il faut peut-être réfléchir les processus. Pour construire les choses en question publique, il faut peut-être pousser les recommandations un peu plus loin. Il ne suffit pas d'aller dire ce qu'on pense mais de construire des solutions vraiment. C'est un peu le système qui est utilisé dans l'écologie pour l'instant ; on essaye de construire autour de l'écologie et de la planète des solutions. Je relève que la complexité de la vie en société aujourd'hui est multiple. J'admire les gens qui sont militants mais je me dis que les jeunes qui voudraient l'être, ils ont un peu de mal. Quand tu donnes une voix, les jeunes ont tendance à s'appropriier les choses. C'est un peu le système qui est en place avec l'écologie ; pour moi il y a des solutions et on leur a donné des possibilités de solutions, et ils défendent les solutions. C'est ça la complexité de la mondialisation, du télétravail, des lobbyings etc., et on en tient pas compte. Il y a peut-être lieu aussi de travailler autrement dans le système de la recommandation. Aujourd'hui les valeurs semblent dispersées. Il n'y a plus de valeurs pour moi qui sont essentielles, comme avant. Quand il y avait quelque chose qui se passait, à l'époque, on parlait, on discutait et puis on agissait. Il y avait des choses qui se mettaient en place tout de suite. Aujourd'hui, on ne s'indigne plus, tout le monde s'accommode du système, parce qu'on n'a pas le choix, parce qu'on laisse le choix... Ce que je trouve intéressant, c'est de travailler sur l'indignation,

les recommandations, l'expression des jeunes par la discussion. Les recommandations, jusqu'où on va ? Parce que aller dire ce qui ne va pas n'est pas intéressant, ce n'est pas la solution. Il faut amener des solutions ; provoquer le changement c'est amener des solutions.

Et là, il n'y a pas de réponse mais il faut continuer le combat. J'aime bien la jeune écologiste qui dit « on va s'accrocher aux voitures ». Eh bien, nous on va devoir s'accrocher au Parlement. Je ne dis pas qu'il faille le faire, la logique c'est une logique pacifique mais je me demande s'il n'y a pas quelque chose à faire de plus clair. Je ne dis pas qu'il ne faut prendre que cette voie là mais...

Marc DE KOKER : Tu as mis le doigt sur quelque chose de fondamental. A mon époque, lorsqu'il y avait un problème, on en parlait. Ce que j'essaye depuis des années et que je fais avec les jeunes, c'est de les mettre en débat. Et les mettre en débat sans qu'ils ne s'en rendent compte, car de manière informelle cela marche mieux et ils participent. Lors d'une activité au sein d'une classe, on relève « tu penses ça, tu penses ce que tu viens de dire ? » « Et toi ? ». Et très souvent les jeunes relèvent qu'ils n'avaient jamais parlé de cela. Lorsqu'on leur demande pourquoi ils n'avaient jamais parlé de cela, ils répondent qu'ils n'auraient jamais pu être d'accord. On leur dit que c'est bien de ne pas être d'accord, mais ils pensent eux que c'est dangereux. C'est pourtant cela la démocratie.

Sophie BOUCHAT : Il y a plein d'exemples où en primaire et maternelle on crée le débat.

Martine NOTHOMB : oui, mais les recommandations il faut les amener.

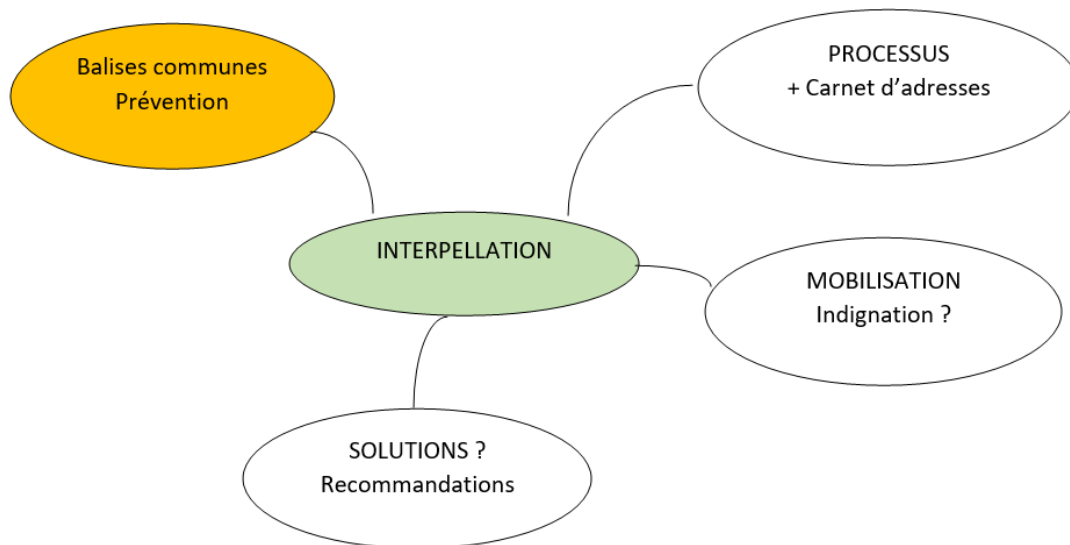
Sophie BOUCHAT : C'est une vraie question, jusqu'où on amène les recommandations ? Et qu'est-ce qu'on en fait ? C'est une question stratégique aussi. C'est une stratégie d'amener les idées aux politiciens sans qu'ils ne s'en rendent compte, pour qu'ils s'en emparent comme venant d'eux.

Martine NOTHOMB : On est dans une société de manipulation.

Marie LECLERCQ : Il faut savoir vendre et toucher et comment toucher.

Cary SIMON : C'est la pression sociétale, et pas un manque d'intérêt ni une question générationnelle. La société met des pressions différentes sur les jeunes. Eux sont adaptés à ce nouveau système mais nous le sommes moins. Ils réagissent à ce système qui leur demande des adaptations liées aux pressions sociales. Ils ont d'autres types de pressions et d'autres poids sur les épaules que nous, nous les plus anciens.

Ariane MERTENS : Proposition de tableau de synthèse



On avait parlé beaucoup des valeurs de la prévention ; quelles sont les valeurs qui pourraient être communes aux différents acteurs représentés, ou qui devraient l'être au niveau du Conseil de Prévention .

Que chacun réfléchisse à présent sur quoi on travaille la fois prochaine et avec quelle méthodologie.

Ariane MERTENS : On a ré-évoquer encore aujourd'hui les témoins du vécu, les experts du vécu.

Je propose d'inviter l'un ou plusieurs d'entre eux la fois prochaine pour ce qui concerne la partie mobilisation etc. pour savoir ce qui a fait qu'ils se sont mobilisés, eux. Ensuite, on pourrait travailler sous forme de world café, groupe de travail etc.

Proposition concrète de travailler par groupe :

Un groupe qui travaillerait sur les valeurs de la prévention (valeurs communes)

Un groupe qui travaillerait plus sur le processus, en tenant compte de la présentation sur les intelligences collectives de Majo HANSOTTE. Je propose d'en faire un résumé en reprenant uniquement les grandes lignes pour pouvoir travailler sur la notion de processus.

Un groupe qui travaillerait sur la mobilisation.

Ceci est une méthode pour la mise au travail et continuer sur les objectifs que nous avons fixés à la première rencontre.

On n'a pas choisi de mettre recommandations en tant que tel parce qu'on pense que cela doit être abordé un peu dans tous les groupes.

Marc DE KOKER : Remarque : Au niveau de la formulation, lorsque tu dis les valeurs de tous les services de prévention (AMO, le parquet etc.) attention de ne pas ranimer un débat autour de la notion de prévention, les services de prévention, le livre premier. Il vaudrait mieux le formuler autrement.

Martine NOTHOMB : Quelles sont les valeurs que la prévention doit mettre en avant ? Quelles sont les valeurs qu'on retrouve dans la société qui font qu'à un moment on peut aller sur de la mobilisation ou, on peut aller sur de la recommandation ?

Marc DE KOKER : Ce n'est pas sur le fond mais sur la manière de le formuler.

Martine NOTHOMB : On n'est pas dans la détermination de la prévention mais bien dans les valeurs que l'on peut défendre aujourd'hui, ou les valeurs qu'on entendrait au niveau des jeunes et qu'on peut ramener vers le politique. Quelles sont les valeurs communes qui font, qu'à un moment donné, on a un processus qui peut se mettre en place, la mobilisation, la recommandation.

Sophie BOUCHAT : Il faudrait nommer les balises communes.

Martine NOTHOMB : Aujourd'hui, c'est compliqué de se retrouver sur les valeurs, et quelles sont les valeurs que les jeunes peuvent avoir aujourd'hui. Quelles sont les valeurs que les familles ont, et quelles sont celles qui peuvent, à un moment donné, toucher ou faire l'objet d'une interpellation ou de recommandations. La mobilisation, c'est un peu les moyens ; l'indignation, comment on la provoque ? Le processus, il faut parler alors des intelligences citoyennes, comment on peut développer et amener des recommandations. La manière avec laquelle on va transformer la question sociale en question publique, c'est l'objectif. Est-ce qu'il y a des valeurs, des actions possibles et est-ce qu'il y a des recommandations aux politiques à faire dans le cadre de cette question.

Marc DE KOKER : Quelles valeurs promouvoir pour faire société ?

Ariane MERTENS : Pour faire groupe je reprendrai deux exemples qui ont été donnés. Celui d'Interpell'AMO, ils ont commencé à se définir des valeurs communes et ; l'exemple des Conseils de Prévention qui ne fonctionnent pas, c'est de se dire quel est l'intérêt commun à tous les participants. Quelles sont les grandes valeurs, les grandes balises qui vont faire qu'à un moment on aura (les jeunes, les familles) envie de se mobiliser pour arriver à interpeller. Il faut que l'interpellation parte avec la participation, voire idéalement qu'elle parte de la base, mais à minima avec la participation des jeunes et des familles. Après, il y a la phase de comment on alerte l'opinion publique pour arriver à s'allier le politique.

Ariane MERTENS : Exemple cité d'une interpellation en commun entre l'Union des délégués (l'ensemble des délégués SAJ et SPJ), l'Union des Conseillers et Directeurs, ainsi que l'Union francophone des Magistrats Jeunesse, pour faire une interpellation sur les mineurs en danger. Deux conférences de presse ont été organisées, l'une à Namur et l'autre à Liège, au Palais de Justice. Un texte a été présenté sur les mineurs en danger en accord avec les Magistrats. Les journalistes n'ont questionnés que sur les délinquants, alors que ceux-ci ne représentent qu'environ 5% des jeunes concernés par le secteur de l'Aide à la Jeunesse.

Quatre lignes sont parues dans la presse, alors qu'ils étaient en nombres dans la salle d'audience, et ce, grâce au carnet d'adresses des Magistrats.

Le but était d'interpeller l'opinion publique et de faire un clash !

Vers l'avenir Bruxelles titre « 513 enfants en danger attendent d'être placés à Bruxelles ». C'est déjà une réussite qu'ils inscrivent enfants en danger.

Julie BELLIERE : C'est d'autant plus interpellant qu'un mineur délinquant a été un mineur en danger.

Ariane MERTENS : Dans le texte martyre, l'attention a été portée sur cela, et à la conférence de presse on leur a dit que dans 95% des cas un mineur délinquant est un mineur en danger pour lequel l'aide n'a pas pu être apportée à temps.

Cary SIMON : Cela passe mieux dans la presse de se dire que l'on règle les problèmes liés à la délinquance que de parler des enfants issus de maltraitance.

Julie BELLIERE : C'est hallucinant que ce message-là ne passe pas ! Il ne passait pas déjà à l'époque, mais actuellement il ne passe toujours pas.

Sophie BOUCHAT : Par contre, lorsqu'il y a un fait divers c'est entendu.

Martine NOTHOMB : Ce qui m'a choquée au niveau de la presse, c'est lorsqu'au décès d'un enfant dans la division, j'ai été contactée par un journaliste dont l'objectif était de connaître l'assistante sociale qui n'avait pas fait son job. La question a été posée comme ça. C'est quoi ce système ? C'est un peu un système où il n'y a pas de responsable, et où le responsable finalement ne l'est plus. Celui qui a tué a toutes les excuses ; par contre celui qui n'a pas vu celui qui avait tué, alors lui...

Ce qui est grave c'est que vous délitez dans la société toutes les responsabilités. On ne fait pas la justice dans la rue, ça c'est une valeur, par exemple, où tout le monde se mêle de tout. Et tout le monde fait son petit jugement. C'est ce qu'on retrouve sur les réseaux sociaux notamment. La gestion des filtres et le harcèlement via les réseaux sociaux, les forums ... est interpellant.

Marie LECLERCQ : On doit pourtant faire avec cela. Il faut apprendre à travailler avec.

Martine NOTHOMB : Non, car il y a des règles qui sont prévues mais qui ne sont pas appliquées, et qu'il faut appliquer.

Exemple pris de la boulangère qui s'est fâchée avec son opérateur de téléphone car celui-ci a décidé unilatéralement de changer son abonnement et de lui faire payer plus cher. On a des gens qui décident, à un moment donné, de changer la donne sans accord et sans information. C'est un problème et au niveau politique également, car ceux-ci n'ont plus la main mise sur les choses. C'est un problème très important. La commerçante a obtenu gain de cause après une heure de téléphone, et ils lui ont accordé la réduction en reconnaissant qu'ils avaient décidé seuls. C'est là que je me dis qu'on ne s'indigne pas assez.

Marc DE KOKER : Les réseaux sociaux ont, et surtout durant le confinement, amplifié tous les problèmes que l'on rencontre uniquement par les algorithmes. Il n'y avait plus de contact entre les gens ; par contre ils étaient tous hyper connectés et les algorithmes ont fait qu'ils étaient connectés uniquement en les décidant toutes.

Je sais qu'il y a une partie du monde qui se coupe et je n'y ai pas accès, mais alors il faudrait que j'aie la volonté d'y aller mais ça c'est autre chose, c'est un choix. C'est un choix que les jeunes n'ont pas nécessairement ; ceux avec lesquels je travaille n'ont pas l'opportunité et les capacités de le faire. Et cela ferme les esprits de plus en plus.

Martine NOTHOMB : Les réseaux sociaux oui, mais il faut une éducation et l'école peut faire une partie mais ne peut pas faire plus.

Cary SIMON : Mais ça, on ne luttera pas contre, ça sera de pire en pire. Ce sera éventuellement le système scolaire qui reprendra la relève en termes de...

Martine NOTHOMB : L'école peut faire une partie mais ne peut pas tout faire.

Cary SIMON : Si les parents ne le font plus, il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui le fasse.

Martine NOTHOMB : Les parents n'en sont plus capables. A un moment il y a un décrochage et il y en a qui décrochent avant moi.

Julie BELLIERE : Les algorithmes, on ne peut pas faire sans, on ne les éliminera pas.

Marie LECLERCQ : Déjà apprendre à les utiliser convenablement, les algorithmes et autres. On ne connaît pas l'outil et c'est ça qui est dangereux.

Martine NOTHOMB : Et les jeunes, comment savent-ils que le site est correct ou pas. Il faudrait une banque d'outils, mais il faudrait aussi que le jeune puisse avoir, à un moment donné, une réflexion et du recul.

Le misérabilisme ça ne marche plus car tout le monde est dans le bain ; alors qu'est-ce qu'on doit mettre en place ?

Marc DE KOKER : Les premiers à convaincre, c'est les membres de son équipe.

Martine NOTHOMB : Je suis d'accord avec toi, c'est difficile aujourd'hui d'être idéaliste et d'avoir un sens à sa vie quand on voit ce qui se passe .Il faudrait faire pause à un moment donné. C'est ça qu'ils ne comprennent pas là-haut, il faut faire pause et arrêtez de nous emmerder avec tout ce qui ne va pas, dites-nous tout ce qui va bien.

Cary SIMON : Il faut rester juste réaliste, il faut valoriser ce qui fonctionne bien mais il faut aussi montrer ce qui va mal que les gens puissent agir dans leur quotidien.

Martine NOTHOMB : Est-ce qu'on prend le temps de réfléchir à comment on tourne la question, ou bien c'est clair ? Et qui on reprend comme expert ?

Ariane MERTENS : Je vais recontacter Amandine STREEL du RWLP pour voir si elle sait venir avec un ou deux experts du vécu. Et si tout le monde est d'accord, leur proposer après leur intervention de participer au débat ou au world café.

Martine NOTHOMB : Il faut faire un rappel de la séance la semaine qui précède.

Ariane MERTENS : Il faudrait, idéalement, qu'un mail parte dans les prochaines jours pour faire le rappel et éventuellement le changement d'endroit.

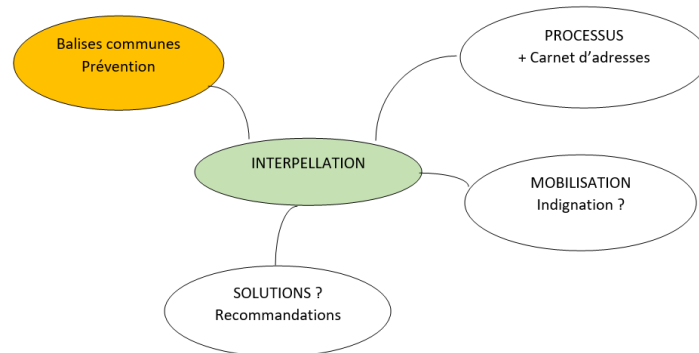
La prochaine rencontre aura lieu le 23 novembre de 9h30 à 12h30

Dans les locaux de l'enseignement, 41 avenue Bovesse, 5100 Jambes.

Parking facile et gratuit près de l'Acinapolis, rue de la gare fleurie (5 minutes à pied)

Objectifs de la rencontre :

- Travail sur la mobilisation avec la participation du RWLP et des témoins du vécu ;
- Travail sur les valeurs de la prévention (valeurs communes) ;
- Travail sur le processus, en tenant compte de la présentation sur les intelligences collectives de Majo HANSOTTE. Ariane Mertens se propose de tenter d'en faire un résumé en reprenant uniquement les grandes lignes pour pouvoir travailler sur cette notion de processus.



Attention : la réunion initialement prévue à la Marlagne le 21.12 a été avancée au vendredi 16 décembre, lieu à déterminer.